



Le 2 novembre 2018

Objet : **Compte rendu de la rencontre du conseil d'établissement tenue le jeudi 11 octobre**

Étaient présents : Richard Savignac, Isabelle Perreault, Rita Maquiaba, Maria Sifo, Martine Paquin, Amel Benoughidane, Asma Benaziz, Fatiha Yacoubi, François Chaput, Laure Barnouin, Louise Lehoux, Marie-Hélène Luly, Valérie Bouchard, Caroline Normandin, Nicole Polchtchikow, Laureen Walton-Kalfon, Patrice Forest

Diana Olteanu membre de l'OPP est venue assister à la rencontre comme invitée.

ORDRE DU JOUR

1. Accueil, présentation des membres du conseil d'établissement et vérification du quorum

Les nouveaux membres sont élus pour 2 ans.

Le représentant du comité de parents a déjà été élu à l'AG : François Chaput son remplaçant est Mme Lehoux.

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Élections

3.1 Présidence et Vice-Présidences

Madame Fatiha Yacoubi est élue présidente du CE et Asma Benaziz sera vice-présidente

Son courriel est fatiha.yacoubi@hotmail.com

3.2 Secrétaire

Il est convenu que 5 parents feront un compte rendu de réunion chacun à leur tour, sauf la présidente et qu'il devra être envoyé au plus tard le 2e lundi suivant le CE.

4. Lecture et adoption des règles de régie interne

Monsieur Patrice Forest remet aux membres plusieurs documents expliquant le rôle du CE et souligne que l'un des pouvoirs les plus importants est d'approuver le projet éducatif.

Monsieur Patrice Forest remet les règles de régie interne 2018 (en annexe) qui devront être mises à jour.

En voici quelques-unes :

- 10 personnes pour le quorum incluant 4 parents
- Le local des rencontres du CE sera la bibliothèque
- Pas d'appuyeur pour les adoptions
- L'ordre du jour sera envoyé le lundi précédent le CE (et sera établi en collaboration avec la présidente)

- Il est suggéré d'avancer les points du conseil étudiant dans l'ordre du jour
 - Il est suggéré de finir avec un bon coup **suivi**
 - Les documents relatifs au CE seront envoyés un minimum de 5 jours avant et imprimés pour chacun à la rencontre
 - Prise de parole = rôle donné à la présidente
 - Une pause sera ajoutée et minutée et supprimée si le temps n'est pas respecté
 - Les rencontres doivent finir vers 21h30
 - Les propositions pour changer les règles de régie doivent être soumises à Patrice Forest avant le prochain CE
 -
 - Rôle du CE versus l'OPP
Le Directeur rappelle le rôle de l'OPP . L'OPP propose des projets au CE. Plusieurs exemples sont cités comme un sondage dans le cadre du projet éducatif.
L'OPP peut assister aux rencontres du CE et parler au point du public
La présidente du CE et le directeur assisteront à la première rencontre de l'OPP
5. **Discussion sur les membres de la communauté**
Asma Benaziz propose de recontacter À deux mains qui n'a pas été présent régulièrement en 2017/2018 pour voir s'ils sont toujours intéressés. **suivi**
Sinon, elle proposera un autre organisme comme le Carrefour Jeunesse Emploi
6. **Calendrier des rencontres du CÉ 2018-2019**
Lundi 3 décembre 19h, école Saint-Luc
mardi 12 février 19h, école Saint-Luc
Mercredi 20 mars 19h , pavillon Prud'homme au 3641
Jeudi 9 mai, 19h Pavillon Terrebonne
Mardi 11 juin, 18h, souper potluck et 19h école Saint-Luc
7. **Mot de la présidente**
La présidente rappelle que le CE n'est pas l'endroit pour discuter des problèmes personnels de nos enfants. Elle souhaite aussi que les réunions soient ouvertes au dialogue et se déroulent dans un esprit de collaboration, positif et dans le respect.
8. **Mot de la direction**
Le directeur remercie tous les membres pour leur implication et rappelle l'importance d'assister à toutes les réunions.
9. **Dossiers**
9.1 Budget de fonctionnement CÉ
Le CE dispose d'un budget de 400\$. L'an passé il a permis de financer le repas de fin d'année pour reconnaître l'implication des membres. Cette année il sera remis, voté par tous, au conseil étudiant pour aider à financer le bal des finissants de 5^e secondaire.



9.2 Budget de formation CÉ

Laure Barnouin propose une conférence sur la dépénalisation du cannabis.
Comment l'aborde-t-on en tant qu'intervenant à l'école et en tant que parent ?
La proposition est acceptée et Patrice Forest fera un suivi.

9.3 Budget de l'école

Le budget final n'est pas connu, mais l'école est en déficit. On attend une réponse de la CSDM pour des ajustements suivis.
Le directeur explique les différents fonds. Le fond 4 = argent des parents ou des dons d'organismes. Le fonds 6 finance les projets dans l'école notamment les sorties en milieu culturel.
Les sommes dues par les parents ne sont pas des cotisations volontaires et figurent dans l'état de compte, qui doit être payable, une fois remis à la rentrée ou durant l'année.

9.4 Activités éducatives

Le directeur présente les différentes sorties éducatives qui sont approuvées par les parents.

9.5 Retour sur l'assemblée générale du 19 septembre

Plusieurs commentaires ont été faits et envoyés par Louise Lehoux et seront intégrés l'an prochain comme la méthode de vote, le calendrier des rencontres doit être envoyé par courriel à tous les parents ainsi qu'une adresse courriel pour contacter le CE à créer par la présidente parentsce@hotmail.com suivis

10. Point des enseignants

Monsieur Savignac relate la soirée du jazz-band sénior au collège Vanier et rappelle qu'ils seront en 1ère partie de l'OM le 22 novembre prochain.

11. Point des autres membres « école »

Isabelle Perreault parle de son rôle dans l'école et des rendez-vous qu'elle prend avec les élèves.

12. Point du conseil étudiant

Elles présentent un bilan
44 projets réalisés
15 projets vont être poursuivis cette année
Rideaux de douche dans les vestiaires, et état des toilettes, propreté des toilettes à suivre. Suivis
Le bal des finissants manque de budget. Patrice Daoust est le responsable pour aider les élèves dans leurs projets de levée de fonds et ils devront être présentés au CE.
Suivi
2 organismes peuvent aider les élèves en difficulté : le conseil communautaire de NDG et Fée marraine, mais les noms doivent leur être envoyés pour les habiller et les coiffer.
Le directeur donne le OK aux élèves pour faire un message à l'interphone et recruter un comité pour le bal avec des volontaires.



Cette année le budget du CE sera remis au conseil étudiant pour aider à financer le bal des finissants de secondaire 5

13. Point de notre représentant au Comité de parents CSDM

Prochaine rencontre le 9 novembre, suivi

14. Varia

14.1 Retour sur la rentrée et rencontre secondaire 1

Pour la rencontre d'information aux secondaires 1, elle doit être placée plus tôt dans l'année à cause du délai pour commander les uniformes et les essayer à l'école + ajouter un témoignage de parent

Pour la rentrée, il y a eu plusieurs problèmes concernant le nombre d'élèves par classe, la facturation

La CSDM a livré l'horaire maître de l'école trop tard. Les années précédentes, c'était une firme externe qui faisait les horaires de l'école. Cette année, la CSDM a repris ce dossier à sa charge.

Comment éviter cette situation l'an prochain ? L'école n'a pas de contrôle, mais cherche des solutions. Suivi

14.2 Les portes ouvertes

Des parents du CE se portent volontaires pour être présents aux portes ouvertes, juste à titre de témoignage de parent. Des parents du CE se portent volontaires pour être présents aux portes ouvertes, juste à titre de témoignage de parent.

14.3 Invitée de l'OPP

Demande l'autorisation du CE pour utiliser un local et une photocopieuse.

Les dates des rencontres seront transmises et le local indiqué selon les dates.

Recevoir les dates avant le prochain CE

L'Opp demande qu'une section soit ajoutée sur le site web de l'école je m'implique pour présenter l'OPP et pouvoir s'inscrire à l'OPP Suivis

15. Levée de l'assemblée à 22h15